



DEPLOIEMENT DU FONDS AIR BOIS

Bilan et perspectives pour la commune de Saint-Eustache

RAPPEL : LE FONDS AIR BOIS

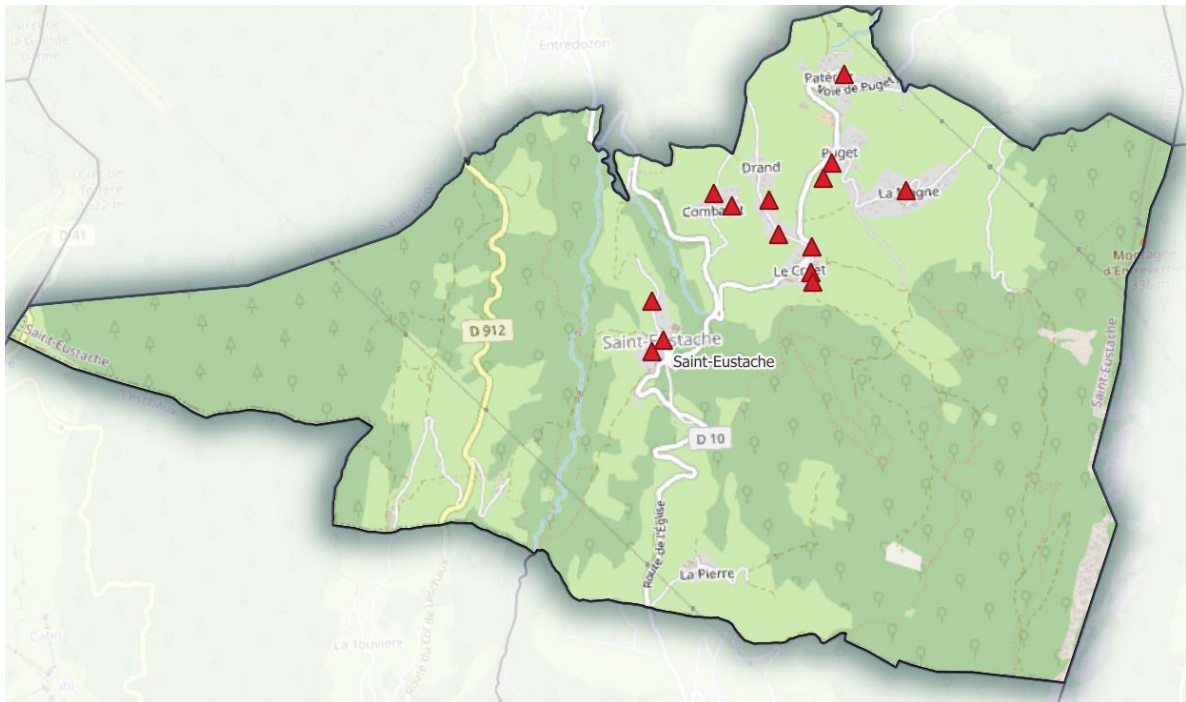
Le **Fonds Air Bois** est une aide financière destinée aux ménages pour le renouvellement de leur ancienne installation de chauffage au bois (cheminée ou poêle) par un appareil récent, plus performant et moins polluant. L'objectif du Fonds Air Bois est d'améliorer la **qualité de l'air** en réduisant les particules fines, issues à 80% du secteur résidentiel sur le Grand Anancy et principalement liées au chauffage au bois non performant. Nocives pour la **santé**, ces particules sont à l'origine de 121 décès prématurés par an sur le Grand Anancy et causent de nombreuses maladies chroniques, respiratoires et cardiovasculaires.

Le Grand Anancy déploie depuis 2018 un Fonds Air Bois sur ses 34 communes, avec le soutien financier de l'ADEME et du Département de la Haute-Savoie :

- Un premier Fonds Air Bois a été mis en place entre 2018 et 2025 avec 1 780 renouvellements sur tout le Grand Anancy, pour lequel un bilan pour votre commune est présenté ci-dessous ;
- Un deuxième Fonds Air Bois est déployé depuis 2026 pour 3 ans (2026-2028), avec de nouvelles modalités rappelées ci-contre et sur lequel nous vous proposons de communiquer à l'échelle de votre commune.

BILAN DU FONDS AIR BOIS 2018 - 2025

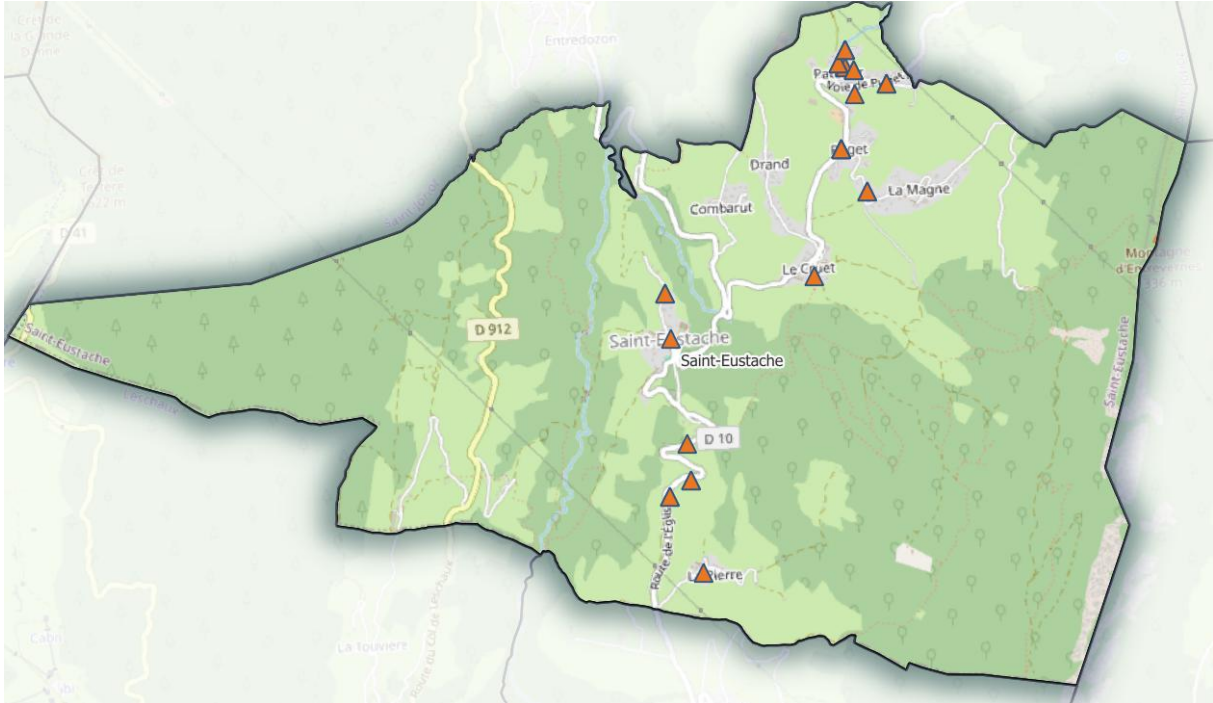
Le déploiement du premier Fonds Air Bois sur la commune de Saint-Eustache a permis à ce jour le **remplacement de 14 appareils de chauffage au bois non performants**, ainsi localisés :



Parmi ces renouvellements, **4 concernaient des foyers aux revenus très modestes et modestes**¹.

PERSPECTIVES CHAUFFAGE AU BOIS

Suite à un travail avec le CSTB, a minima **28 ménages se chauffant au bois** ont été identifiés sur votre commune. Un courrier a été adressé fin 2025 à ces ménages pour leur présenter le Fonds Air Bois :



Au-delà de l'aide financière, il s'agit également de communiquer sur les **bonnes pratiques d'utilisation du chauffage au bois** qui ont elles aussi un impact significatif sur la qualité de l'air intérieur comme extérieur : choix et stockage du combustible, technique d'allumage, entretien de l'appareil, ...

MODALITES DU FONDS AIR BOIS 2026 – 2028

Le détail des conditions d'éligibilité figure sur notre [site Internet](#) et dans le dossier de demande d'aide Fonds Air Bois. En voici les principaux points :

- **Bénéficiaires éligibles** : ménages du Grand Anancy aux **revenus très modestes, modestes et intermédiaires**, propriétaires d'un logement en résidence principale achevé depuis plus de 2 ans
- **Appareils éligibles** : ancien appareil = **foyer ouvert ou foyer fermé d'avant 2005** avec mise au rebut ; nouvel appareil labélisé Flamme Verte (ou équivalent ADEME)
- **Installateurs** : professionnels RGE et partenaires du Fonds Air Bois du Grand Anancy
- **Aide financière** : aide de **2 500 €**, cumulable avec d'autres dispositifs (Ma prime rénov, CEE, ...)

¹ Au sens du barème France Rénov : [Déterminez votre catégorie de revenus | France Rénov'](#)

VOTRE RÔLE EN TANT QUE COMMUNE

Par votre lien de proximité avec les habitants, votre rôle est essentiel pour nous aider à faire connaître le Fonds Air Bois et à diffuser les bonnes pratiques.

- **Communication**

Un [kit de communication](#)² avec flyer, affiche, article et communication pour les réseaux sociaux a été mis en place que nous vous invitons à relayer régulièrement sur vos supports : bulletin municipal, site Internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux, applications, ... :

- Nous cherchons également à travailler avec des **structures relais** qui pourraient nous aider à diffuser les messages (associations sportives, MJC, structures de l'aide à domicile, ...) et sommes preneurs de votre connaissance du tissu local pour les identifier.
- Nous proposons par ailleurs de solliciter des bénéficiaires du Fonds Air Bois sur votre commune en vue d'un **témoignage pour un article local**.

- **Animation**

Des **actions d'animation** sont prévues tout au long de l'année, qui peuvent prendre la forme de stands lors d'événements du territoire, de conférences ou d'ateliers pour le grand public

- Nous avons besoin de votre aide pour identifier des **événements communaux ou des lieux** propices pour parler du chauffage au bois. Exemples : accueil des nouveaux habitants, club des aînés, vente de bois d'affouage, ...

Pour nous faire remonter vos suggestions sur ces sujets : Emilie BELOT, chargée de mission qualité de l'air / ebelot@grandannecy.fr / 06 99 04 86 99, ou directement via [ce questionnaire](#)



² Lien du kit : <https://partage.grandannecy.fr/s/GMX7xybHd5tPSbj>